

Inaptitude, incapacité, invalidité : quelles différences ?

	Incapacité		Inaptitude		Invalidité	
	Origine professionnelle	Origine non professionnelle	Origine professionnelle	Origine non professionnelle	Origine professionnelle	Origine non professionnelle
Cause	Impossibilité de travailler suite accident du travail ou maladie professionnelle	Impossibilité de travailler suite accident ou maladie de la vie personnelle	Poste non occupé suite maladie ou accident du travail	Poste non occupé suite maladie ou accident	Accident du travail ou maladie professionnelle	Maladie ou accident de la vie courante
Constat	Médecin + médecin conseil de la Sécurité sociale	Médecin	Médecin personnel + médecin conseil (état de santé) + médecin du travail (inaptitude)	Médecin personnel + médecin conseil (état de santé) + médecin du travail (inaptitude)	Médecin personnel + médecin conseil	Médecin personnel + médecin conseil
Indemnisation	Indemnités journalières améliorées - complément employeur possible	Indemnités journalières classiques - complément employeur possible	Indemnités journalières améliorées - complément employeur possible	Indemnités journalières de base - complément employeur possible	Maintien du salaire possible	Maintien du salaire possible Durée d'indemnisation : Pension jusqu'à l'âge légal de départ à la retraite
Durée d'indemnisation	Jusqu'à guérison ou consolidation de l'état de santé	Limitée dans le temps	3 ans maximum	Jusqu'à guérison ou consolidation de l'état de santé	Rente AT/MP à vie	Pension jusqu'à l'âge légal de départ à la retraite
Rente ou indemnité	Oui, si incapacité permanente	Non, sauf invalidité reconnue	Rente AT/MP ou indemnité en capital selon taux d'incapacité permanente	Pension d'invalidité si incapacité permanente	Rente d'incapacité permanente (selon salaire et taux d'incapacité)	Pension d'invalidité de catégorie 1, 2 ou 3